

Jeudi 27 novembre 2014

Réunion des professeurs-documentalistes du Bassin Nord

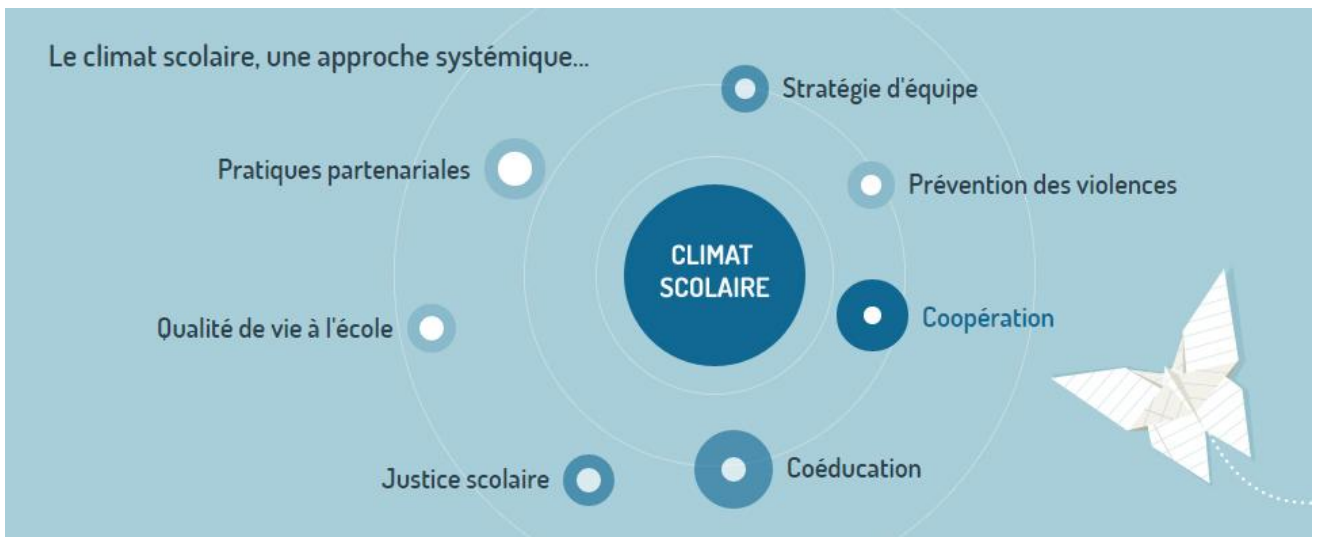
Collège Le Ribéral à St Estève -de 9h00 à 17h00

Animatrices : Carole Sénéchal Maqueda, Béatrice Constanty

22 présents (sur les 37 de la liste d'émargement) – 17 collège, 4 lycée, 1 IEN

Matin

- **Tour de table** – présentation rapide de chacun
- **Retour sur la journée EVS et la rencontre avec les IPR**
 - **Compte-rendu de la journée EVS du 02/10/2014 sur le climat scolaire** : « Agir en faveur d'un climat scolaire serein ».
- <http://0340835y.esidoc.fr/rubrique/view/id/16> : pour les conférences filmées, le programme de la journée, la bibliographie.
- <http://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html>



- Certains évoquent le fait qu'ils n'ont pas réussi à s'inscrire (délai trop court, pas informés...).
- Nous visionnons la vidéo du cabinet d'architecture : <https://www.youtube.com/watch?v=WitUu74jsn0>

Cette vision de l'école paraît bien loin des préoccupations de chacun et assez irréaliste. Certains ont même trouvé cette proposition indécente au regard des conditions dans lesquelles ils travaillent.
- **Présentation des facteurs qui influent sur le climat scolaire** (par ordre décroissant d'importance) 1. La stabilité de l'équipe éducative (à 70%). 2. Le travail en coopération (élève impliqué). 3. Le sentiment de justice (punitions perçues comme justes ou injustes, pas seulement par les punis, par les témoins aussi). 4. L'ouverture de l'école à son contexte extérieur (fermeture anxiogène) → projets artistiques, culturels. 5. La culture de l'établissement, le fait que l'on se sente appartenir à cet établissement (ex des Etats-Unis). 6. La mixité sociale.

- Cette journée n'a pas fait l'unanimité chez les CPE et les professeurs documentalistes ne s'y retrouvent pas complètement. En effet, l'après midi, lors de l'unique atelier qui a rassemblé 35 personnes, les projets évoqués venaient pour la plupart des CPE.
- Cf. le tour de table des pratiques existant dans les différents EPLE : FSE (foyer socio-éducatif) mis en place sur le temps méridien ; Présentation devant les classes par les agents du budget de dégradation et prise de conscience de ce qui pourrait être acquis ; Médiation par les pairs ; Permanence d'un psychologue ; Rituel hebdomadaire du « Quoi de neuf ? » ; Travail sur la formation des délégués ; PFE (plan de formation établissement) en fonction des besoins (gestion du stress, des conflits, communication...) ; Travail avec les élèves décrocheurs sur des projets d'orientation.
- Certains collègues font remarquer que CPE et documentalistes ne peuvent pas faire grand-chose, seuls, en cercle fermé, si les actions ou formations ne s'ouvrent pas à nos collègues de discipline.
 - **Evocation de la journée de rencontre avec les IPR à Montpellier.** L'accent est mis sur les différentes offres de formation possibles et sur le retard important et la difficulté à être inspecté. Cette non inspection induit un important malaise. Cela n'a-t-il pas des conséquences sur la carrière et l'évolution des salaires ? Pas d'évolution de la note pédagogique, pas de point bonus, quid de la bonification ? N'y-a-t-il aucun recours ? Des recherches vont être faites. Possibilité d'envoyer une lettre recommandée à mme le recteur ?!
- **Thème du harcèlement**
 - **Tour de table** pour savoir si certains ont participé au stage sur le harcèlement, s'il y a des référents harcèlement dans leur établissement, les actions menées, les ressources utilisées.
- Présentation d'une action avec utilisation des ressources du site sur le climat scolaire <http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/> en séance avec les sixièmes notamment la vidéo « Les claques » + 2 autres vidéos. Thèmes du témoin, de la main courante. Pas de collaboration avec le CPE.
- Question posée de savoir si cette action est en lien avec un projet de l'établissement et/ou en partenariat avec le CPE. Sinon cela rentre-t-il ou non dans le cadre de nos missions ?
- Réponses :
 - en tant que documentaliste, important de prendre en compte l'élève dans toutes ses dimensions. Les élèves réagissent très bien et posent beaucoup de questions.
 - Ne sommes-nous pas légitimes seulement quand on aborde la question du cyber-harcèlement et quand cela rentre dans un projet plus large ? Les usages et responsabilités sur internet sont en lien avec l'ECJS et l'histoire et géographie en seconde. Le cyber-harcèlement fait partie de l'EMI.
- Possibilité pour les établissements, les enseignants de demander **des formations collectives**, des sessions de travail sur les violences scolaires.
- En cas de harcèlement sur Facebook, penser que l'établissement peut porter plainte au pénal (risque de 45 000€ d'amende) car Facebook ne fait pas partie du domaine privé mais public. Parfois, cela fonctionne mieux que l'exclusion ou le conseil de discipline.
- Peut-être un nouveau stage sur le harcèlement (regroupant documentalistes et CPE) aura-t-il lieu en février (bassin sud, Evelyne Anquetil).
- Penser au Guide de prévention de la cyberviolence entre élèves, à télécharger (ainsi que nombreux autres guides sur le site <http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/> -> centre de ressources

- **Accueil de Françoise Delmon** pour la réédition en poche de son roman « Le silence peuplé » et de Myriam Mas, professeur de français, qui a réalisé le cahier pédagogique.

Françoise Delmon : 06 67 04 18 68 – delmon.francoise@wanadoo.fr – www.francoisedelmon.fr

- « Le silence peuplé » est le récit d'une gueule cassée qui se terre dans un mas à Banyuls-sur-mer au retour de la grande guerre : la grande guerre vue à partir de la petite histoire ; contexte historique respecté. Françoise Delmon nous fait part de son habilitation par la DRAC, des conditions pour réaliser une rencontre avec les élèves (en général 2h, 38€ par heure + déplacement, réservation directe auprès de l'auteur) et nous présente ses autres ouvrages. Puis nous visionnons son diaporama de présentation, très apprécié. Diverses questions sont posées sur la genèse du récit, les expériences avec les élèves, les exploitations possibles. Possibilité de sorties (hôtel Jules Pams, Paulilles...) + intérêt d'une rencontre avec un écrivain vivant + passerelle avec l'Histoire des Arts (sculpteur Da Costa, personnage principal sauvé par l'art).
- Pour un retour d'expérience, contacter le collège de la Cote Radieuse à Canet : accueil de Françoise par une classe de 3^e avec réalisation d'un questionnaire sur le roman. Discussions sur le ressenti par rapport au diaporama après lecture du livre.
- **Cahier pédagogique interdisciplinaire**. Mon cahier, Myriam Mas. ISBN 978 2350738772. Tel 07 88 21 52 59. Cahier disponible à Cajelice.
- **Discussion sur les nouvelles propositions d'organisation du DEFI LECTURE** Cf. *annexe 1*
- De nombreuses questions et inquiétudes tant quant à l'organisation du défi lecture actuel (problèmes informatiques) que quant au nouveau projet d'une sélection effectuée par un comité local (plus de sélection identique à celle du prix des Incorruptibles).

Après-midi

- **Présentation des nouveaux services de Canopé** : ressources, ateliers ...
- Réseau Canopé – l'échelle départementale prend de l'importance (plus de proximité) : échelle régionale en baisse + centralisation sur Poitiers, notamment pour le pôle éditorial.
- Refonte du site national <http://www.reseau-canope.fr/> + site de Claire Mateu <http://0660464w.esidoc.fr/>
- Inciter les enseignants à l'inscription. Carte d'abonnement au Canopé gratuite pour les enseignants du public, mais payée par le Conseil Général – peur de perdre cette aide.
- Prêt d'ebook pour 3 semaines renouvelables – 300 ebooks → lisible sur ordinateurs si installation de logiciels dédiés - Bibliothèque numérique de l'éducation accessible avec la carte Canopé. Cf *annexe 2*
- Ateliers Canopé PO, les mercredis après-midi, avec inscription en ligne sur le site de Claire Mateu. Ex : l'utilisation des tablettes, le jeu, la baladodiffusion, l'identité numérique ...
<http://www.pedago66.fr/atelier66/FLASH/index.html>

- Un site : <http://pedago66.fr/> regroupant tous les sites pédagogiques départementaux, les visio-conférences filmées ainsi que les expositions et un calameo sur les Carnets de voyage (travail du groupe des documentalistes des Lycées Agricoles de la Région, très intéressant).
- Un atelier esidoc niveau 2 intéresserait les collègues puisque certains ont participé à la formation de bassin esidoc niveau 1 l'an dernier et souhaiteraient aller plus loin. --> sur les présents, 12-13 personnes seraient intéressées.
- **Thème de la collaboration avec le CPE, de la mise en place des CVC** (conseil de vie collégienne). Où en est-on ? Qui y participe ?
 - Les CVC sont désormais obligatoire (recteur). Elections en octobre. La mise en place commence à peine. Professeurs élus par le chef d'établissement. CPE = référent direct + volontariat ou volontaires désignés.
- Un exemple : formation des délégués en collaboration CPE-doc avec une 30ne de participants et la création d'un livret à destination de chaque délégué.
- Mme Brugier, CPE du collège le Ribéral (Saint-Estève) est conviée à nous expliquer comment se déroule la mise en place du CVC : le CVC est une force de proposition au CA, avec 3 projets citoyens. Ici 8 3e sont délégués. Campagne affichée.
- Des outils existent sur Eduscol.
- Le CVC comme espace de parole. Apprendre aux élèves la prise de parole (codes, guides), donner des clés, des formations.
- **Actualités du métier**
 - Questions sur l'application du décret sur le service des enseignants...
- Nous revenons sur les interrogations au sujet de la mise en place du décret ORS. Nous nous demandons si le décompte des 2H pour 1H d'enseignement est déjà pratiqué dans certains établissements. Apparemment non. On a pu répondre à certains collègues qu'il y avait déjà 6H de service hors établissement décomptées. Nous aimerions avoir des réponses des inspecteurs à ce sujet.
- Quid de l'enseignement dispensé par le professeur-documentaliste ? Les différentes instances, syndicats, FADBEN demandent qu'il y ait une définition de l'enseignement info-documentaire, un curriculum pour les élèves et les conditions de sa mise en œuvre. Nous proposons de revenir sur cette question à l'aune de la définition des programmes par le CSP notamment de l'enseignement des médias et de l'information.
- **Résultats de l'enquête sur la contribution du professeur documentaliste au PEAC de l'élève.** Cf. annexe 3
 - A la suite de la présentation des résultats du sondage google drive, sorte d'état des lieux des pratiques dans notre bassin, nous effectuons un tour de table : projets culturels phares du CDI ou de l'établissement.
- Une collègue de lycée professionnel nous relate sa participation à un PPCP (Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel) autour de Niki de Saint-Phalle avec des BEP couture : réalisation d'une exposition et confection d'objets en argile autour d'un travail sur la cible. Travail sur les mouvements artistiques du XXe, la femme. 4h le jeudi après-midi en infodoc. Nous sommes conviés à l'inauguration qui aura lieu au restaurant d'application le 11 décembre 2014.
- Des collègues de lycée présentent un travail en atelier d'écriture en 3e sur le thème de l'adolescence avec Laurence Schaack, auteur de romans sur les différents mouvements musicaux de l'après-guerre à nos jours. En collaboration avec les professeurs de français.
- **Présentation d'Oudige** par Françoise Janer-Roth (Collège François Mitterrand de Toulouges), depuis 6 ans référent culturel du collège
- Le PEAC doit être en cohérence avec le projet fédérateur de l'établissement.
 - L'idée est la mise en place d'un fil conducteur commun à tous. A travers les projets, de créer de la cohérence dans les établissements. Faire remonter un projet culturel ou un projet fédérateur qui doit concerner le plus d'enseignants et d'élèves possibles. Nécessité de faire un état des lieux, et à partir de cet

état des lieux de définir des lignes directrices (ex : au collège François Mitterrand, beaucoup de projets autour de l'image ; cinéma, webtv). Manière de coordonner les projets et de diffuser à toutes les classes. Attention ! Ce n'est pas un fourre-tout, nécessité de cohérence, possible que d'autres actions existent en dehors de ce projet fédérateur.

- **Oudige est un outil de dialogue et de gestion**, une plate-forme d'inscription de projet culturel (DRAC, rectorat), un dispositif académique... Pb de l'argent qui se raréfie, Oudige permet par exemple d'obtenir des moyens en heures.
- Concerne aussi la culture scientifique, le CHSCT (santé).
- **Le référent culturel** a seul les codes Oudige. La décision est prise avec les chefs d'établissements. La remontée des projets se fait en juin (max juillet).
- Un projet fédérateur ne se fait souvent pas en une fois, mais par affinage successif : à l'heure actuelle, le collège François Mitterrand a mis en avant deux volets : volet patrimoine et volet cinéma. Attention ce projet culturel ou fédérateur n'est pas le projet d'établissement, il y a des enjeux d'argent.
- **Présentation de Folios** à partir de celui du collège de Saint-Estève
 - Folios permet à l'élève de conserver une trace des différentes activités artistiques et culturelles auxquelles il a participé ainsi que son parcours d'éducation à l'orientation tout au long de sa scolarité.
- Présentation du folios d'un professeur, ses différents espaces et fonctionnalités, puis de celui d'un élève.
- Il s'agit d'une application réalisée par l'Onisep et le parcours pour l'orientation est plus développé que celui dévolu au PEAC (dossier, ressources..).
- Certains s'interrogent sur l'intérêt pour l'élève. Va t-il facilement s'approprier l'outil sachant qu'il devra créer un document avec un titre ...pour chaque lien ou ressource stockée.... Un élève qui sort du système scolaire ou qui change d'académie peut-il récupérer son CV ? (normalement oui puisqu'il peut importer toutes ses données sur une clé USB)
- **Préparation de la prochaine journée**
 - Proposition d'accueil au lycée professionnel Léon Blum
 - **Thèmes de travail éventuels :**
- Equilibre collège / lycée
- « Coups de cœur » : 1 fiction / 1 documentaire
- Présentation de séances pédagogiques
- Identité numérique, réseaux sociaux (cyber-harcèlement, droit à l'oubli). Voir Font-Romeu et Jean-François Lahorgue.
- Visites culturelles : théâtre de l'Archipel, Institut Jean Vigo, Biodiversarium de Banyuls, archives, médiathèque de Thuir, galerie à 100 mètres du monde, musée d'art contemporain de Perpignan ... question est posée sur l'éventualité de visite de sites éducatifs. Y a t-il un véritable intérêt pour notre profession ou pas
- Venue d'intervenants : Hélène Legrais pour son livre « Les enfants... et la maternité d'Elne » (voir avec Maryline Gravier de Canet), JF Leroy (visa pour l'image), La Ligue de l'enseignement (expo et animations), Alix Bourrat (histoire des arts)
- ENT : qui fait des cours dessus ... voir pour une formation de bassin
- La politique documentaire : qui en a fait ? les voir

- B2i collège, lycée : qui y participe ?
- Les serious game : travailler avec au CDI
- Rapport d'expérience d'utilisation du TBI au CDI
- Le cartable numérique
- Le nouveau socle commun
- Lycée – les moocs – cours universitaires gratuits en ligne
- Créer pour le bassin des fiches. Ex culturelles : liste des endroits à visiter dans le département avec nom et coordonnées des personnes à contacter, éventuellement prix, liste des auteurs et des partenaires culturels pour d'éventuelles collaborations
- Créer un blog doc du département ou du bassin ? Faire un bilan des sujets déjà travaillés en réunion de bassin avec dates correspondantes, de manière à pouvoir retrouver facilement l'info sur l'espace doc de l'académie.